

Rapport sur la situation financière de la Municipalité

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À quelques semaines de l'adoption des prévisions budgétaires de la Municipalité de L'Islet pour la prochaine année, je me dois, conformément à la Loi, de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité.

États financiers 2010

Les états financiers de l'année 2010 ont été préparés sous la responsabilité du vérificateur, Mallette, comptables agréés. Les états révèlent un excédent de fonctionnement de 393 706 \$. Tout comme les années passées, ce montant inclut le surplus d'opération de 21 250 \$ du Camping Rocher Panet de l'année 2010, ainsi qu'une somme réservée de 226 629 \$ pour la réalisation de projets spécifiques.

Une fois, ces sommes soustraient de l'excédent de l'exercice 2010, le surplus net se chiffre à 145 827 \$.

Excédent accumulé au 31 décembre 2010

L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2010 s'élève à 1 386 812 \$ soit 331 964 \$ en surplus libre et 1 054 848 \$ en surplus réservé à l'égard des dossiers suivants :

Ville L'Islet :	32 646 \$	Traitement des eaux usées :	339 266 \$
L'Islet-sur-Mer :	23 789 \$	CARRA :	7 191 \$
Saint-Eugène :	62 144 \$	Cours d'eau :	13 000 \$
Camping :	297 205 \$	Sable des lits filtrants (eau potable) :	20 000 \$
Embellissement :	8 032 \$	Loisirs et culture :	19 212 \$
Urbanisme :	5 400 \$	Santé et bien-être :	90 053 \$
Incendie :	3 500 \$	Divers :	30 351 \$
Matières résiduelles :	103 059 \$		

Activités financières d'investissement

Les dépenses d'investissements réalisées en 2010 se chiffraient à 2 072 603 \$ et constituaient principalement :

- l'acquisition d'un portable, micros et supports pour les élus;
- l'acquisition d'une enseigne lumineuse pour le bureau municipal;
- le remplacement du serveur pour le réseau informatique;
- l'acquisition d'un photocopieur, d'un scanner et de sept fauteuils pour le personnel administratif;
- l'achat d'une caméra thermique, d'une laveuse, d'un détecteur de gaz, de cylindres d'air pour le service incendie;
- l'acquisition d'un portable pour le garage municipal;
- le pavage de la rue du Collège;
- l'achat de terrain pour le prolongement de la rue des Roseraies;
- les travaux de prolongement de la rue des Bois-Francis;

- les travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout sur les 5^e et 8^e rues;
- l'aménagement des infrastructures du parc industriel;
- l'aménagement paysager du terrain du bâtiment industriel;
- l'installation d'une cloison accordéon au centre récréatif Bertrand-Bernier;
- l'acquisition d'un projecteur, d'une caméra de surveillance et d'un gazebo pour le Parc Havre du Souvenir;
- l'aménagement d'un parc de neuf structures aquatiques au parc les Cabrioles.

Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés de la Municipalité, soient tous les bâtiments, terrains, infrastructures municipales, ameublements, machineries et véhicules ont une valeur nette de 23 578 889 \$ au 31 décembre 2010.

Endettement

La dette à long terme relativement aux billets est passée de 3 552 453 \$ au 31 décembre 2009 à 3 256 015 \$ au 31 décembre 2010.

Secteur	Règlement	Date	Description	Solde au 31-12-2010	Année d'échéance
L'Islet-sur-Mer	33-94	1995	Chemin Pionniers Est	17 987 \$	2015
	38-94	1997	Route de l'Église	86 600 \$	2017
	87-2007	2008	Petite-Gaspésie et Pionniers Ouest	95 500 \$	2023
Ville L'Islet	221	1998	Infrastructure Ville L'Islet	249 300 \$	2017
Saint-Eugène	221	1996	Chemin Lamartine Ouest	1 128 \$	2011
	89-2007	2009	Boul. Nilus-Leclerc – Secteur Saint-Eugène	163 500 \$	2019
À l'ensemble de la population	27-2001	2002	Garage municipal	36 000 \$	2011
	41-2002	2002	Camion incendie	140 900 \$	2017
	46-2002	2002	Terrain balle	72 500 \$	2017
	50-2002	2003	Rétrocaveuse	14 700 \$	2011
	54-2003 # 1	2006	Prise d'eau	1 680 200 \$	2026
	54-2003 # 2	2006	Prise d'eau	462 800 \$	2026
	93-2007	2008	Développement résidentiel – Secteur Ville L'Islet	121 500 \$	2028
	110-2008	2009	Camion unité d'urgence incendie	113 400 \$	2029

Les autres dettes à long terme (SQAE) sont passées de 733 242 \$ au 31 décembre 2009 à 680 485 \$ au 31 décembre 2010.

Il est à noter que le gouvernement du Québec contribue au financement du règlement 54-2003 # 2 pour un montant annuel de 87 690 \$ jusqu'à son échéance.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement comprend des liquidités pouvant servir à des transactions particulières. Le conseil peut emprunter sans intérêt à ce fonds, les deniers dont il peut avoir besoin pour financer certaines dépenses en immobilisation. Au 31 décembre 2010, le capital à rembourser dans ce fonds se chiffrait à 70 000 \$, laquelle somme a été utilisée pour acquitter une partie des dépenses découlant du prolongement de la rue des Bois-Francis.

Rapport du vérificateur

Le rapport du vérificateur certifie que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2010, le tout conformément aux normes reconnues à cette date dans le domaine municipal.

Résultat anticipé de l'exercice financier 2011

Après 10 mois d'opération, nous estimons que le budget prévu pour l'année 2011 sera respecté et devrait se terminer par un excédent des revenus sur les dépenses.

Rôle d'évaluation foncière

Le 5 octobre dernier, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé par la MRC de L'Islet pour les années 2012, 2013 et 2014. Le sommaire de ce rôle se décrit comme suit :

	2011	2012	Majoration	Pourcentage
Valeurs imposables	217 514 300 \$	259 425 600 \$	41 911 300 \$	19.27 %
Valeurs non imposables	20 291 400 \$	21 588 300 \$	1 296 900 \$	6.39 %
Total	237 805 700 \$	281 013 900 \$	43 208 200 \$	18.17 %

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ incluant ceux de 2 000 \$ effectués avec un même contractant lorsque ces contrats comportent un déboursé total supérieur à 25 000 \$ pour la période comprise entre le 23 octobre 2010 et le 23 octobre 2011.

Outre les dépenses d'électricité, les remboursements d'emprunt et les sommes dues aux différents paliers gouvernementaux, notons :

Entreprise	Montant	Contrat
Bureautique Côte-Sud inc.	28 417.73 \$	Fournitures bureau, achat photocopieur et contrat service photocopieur
Construction HDF inc.	122 719.31 \$	Achat et pose de béton bitumineux
Daniel Coulombe Construction inc.	272 195.29 \$	Aménagement jeux d'eau et travaux entretien usine eau potable
Forfait Journault	29 044.15 \$	Sous-contrat déneigement
Groupe Dynaco	86 356.40 \$	Achat de diesel, mazout et essence
Groupe Ultima inc.	88 716.00 \$	Assurances
Jacques & Raynald Morin inc.	608 676.46 \$	Travaux aménagement rue développement résidentiel au sud 11 ^e rue
Les Concassés du Cap inc.	104 577.00 \$	Cueillette des matières résiduelles et recyclables
Michel Gamache & Frères inc.	85 752.79 \$	Travaux réfection 5 ^e et 8 ^e rues, concassage béton et travaux divers
MRC de L'Islet	335 047.21 \$	Quote-part, services internet et formation pompiers
Produits Chimiques CCC ltée	58 407.84 \$	Produits chimiques usine production eau potable
Régie de la Mauricie	118 694.85 \$	Enfouissement des matières résiduelles
Roche ltée, Groupe Conseil	64 680.91 \$	Honoraires professionnels (ingénieur)
SNC Lavalin inc.	110 187.90 \$	Honoraires professionnels (ingénieur)
SSQ Groupe Financier	66 252.16 \$	Assurances collectives
Suzanne Roy inc.	64 201.20 \$	Achat camion Ford F-550
Sel Warwick inc.	34 928.42 \$	Achat sel à déglçage et chlorure calcium

Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, mention doit être faite de la rémunération des élus. C'est ainsi que, pour l'année 2011, le traitement de vos élus se résume comme suit :

- Le maire reçoit une rémunération de base de 10 400 \$ et une allocation de dépenses de 5 200 \$ pour un total de 15 600 \$;
- Les conseillers reçoivent une rémunération de base de 4 065 \$ et une allocation de dépenses de 2 033 \$ soit un total de 6 098.

Enfin, une rémunération de 102.46 \$ plus une allocation de dépenses de 51.23 \$ est consentie au maire par réunion pour siéger au conseil d'administration de la MRC de L'Islet.

De son côté, la Régie intermunicipale de l'Anse-à-Gilles alloue une rémunération de 99.48 \$ par réunion à laquelle s'ajoute une allocation de 49.74 \$ pour un total de 149.22 \$.

Permis de constructions, rénovations et agrandissements

Au cours de la présente année, sept (7) permis de constructions résidentielles ont été émis comparativement à neuf (9) l'an dernier.

Le total des permis de constructions, réparations et agrandissements tant résidentiel que commercial est de 239 comparativement à 273 en 2010.

Conclusion

C'est le 19 décembre prochain que le conseil adoptera le budget pour l'année 2012.

Bien qu'il soit impossible de spéculer sur ce budget, nous pouvons vous assurer que les orientations qui seront privilégiés le seront en tenant compte de la capacité de payer des contribuables.

Rappelons que différents dossiers demeurent toujours en priorité pour le mieux-tels le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur une section du chemin des Pionniers Est, la réfection de la descente au quai, la mise en place d'un Éco-Centre et de la Maison des jeunes.

Je vous remercie



André Caron, maire